

Nos partenaires :

Notre dispositif est géré par l'Association Réseau Ado 66 Loi de 1901, dont les membres adhérents sont :

Centre Hospitalier de Thuir :

- Pôle psychiatrique de l'Urgence et de l'Adolescence
- Pôle de Psychiatrie infanto-juvénile
- SMPR (DSAVS, Inter-secteur de Toxicomanie)
- 3 Pôles de Psychiatrie pour adultes

Centre Hospitalier de Perpignan :

- Service de Pédiatrie
- Service d'Addictologie

Conseil Général des P. O. :

- Direction Enfance Famille : Aide Sociale à l'Enfance
- Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE)
- Institut Départemental pour Enfants et Adolescents (IDEA)
- Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Associations et Institutions :

- Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public (ITEP, SESSAD, MECS, CMPP, FAE, CER, ER2C)
- Association Parenthèse (PAEJ) de 15 à 25 ans)
- Association Enfance Catalane (AEMO, SEMO)
- Association Joseph SAUVY (ITEP, IME, SESSAD, ESAT)
- Association Pêle-Mêle (Point Accueil Écoute Jeunes de 10 à 15 ans)
- ADAPEI (IME, SESSAD, ESAT, SAMSAH/SAVS)
- Association Œuvres de Plein Air au Soleil Roussillonnais (IME, SESSAD)
- IME Soleil des Pyrénées et SESSAD
- ALEFPA (MECS, IME, SESSAD, Établissement de soins)
- Apprentis d'Auteuil (MECS, AFD, Maison des Familles)
- Lieux de Vie et d'Accueil : « À l'ombre des châtaigniers » et « Second Souffle »

Nos partenaires privilégiés :

Les services déconcentrés de l'État :

- Parquet chargé des Mineurs
- Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)
- Tribunal pour Enfants
- Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile
- Éducation Nationale

Mais aussi :

- Enfance Majuscule
- Il faudra leur dire
- La Maison Bleue
- ANPAA 66
- Clinique Psychothérapique du Roussillon
- UDAF
- UNAFAM
- Sésame Autisme
- Association Avocats – Défense – Enfants
- Défenseur des Droits
- Mission Locale Jeunes

- Cohérence Réseau
- Association pour la Maison Médicale Universitaire de Perpignan
- Médecins libéraux
- Association des Psychologues des P.O.
- Dispositifs de prévention et d'animation (Atelier Santé Ville, Contrat Local de Santé Perpignan, REAAP, BIJ, PIJ)
- Centre de Formation des Apprentis Spécialisé
- Enseignement Agricole Public dans les P.O.



Réseau de prise en charge pluri-institutionnelle des adolescents en difficulté psychosociale du département des Pyrénées-Orientales



Réseau ADO 66 : Association ADO 66
34, Avenue Alfred Sauvy BP 67030
66101 PERPIGNAN

Secrétariat : Tél: 04 48 07 03 66 - Fax: 04 48 07 03 68

Coordnatrice : 06 46 91 92 33

Mail : contact@reseuado66.fr

Site Internet : www.reseuado66.fr

Tout adolescent ne peut s'épanouir que dans un environnement lui assurant un équilibre physique, mental et social.

Le Réseau se propose d'intervenir lorsque cet équilibre est perturbé et que les institutions intervenant séparément n'ont pas pu trouver de solution satisfaisante.

C'est un dispositif qui s'adresse

À des professionnels s'occupant d'adolescents en difficulté, pour une réflexion commune et des échanges sur leur situation, pour une prise en charge et/ou un accompagnement adaptés.

Pour

Des jeunes de 10 à 21 ans, en difficultés familiale, éducative, affective, scolaire, psychologique générant une instabilité qui dépasse les capacités de réponse des différentes institutions agissant séparément.

Quels sont les acteurs du Réseau ?

- ADO 66 est composé d'un ensemble de partenaires institutionnels et associatifs.
- L'équipe du Réseau est constituée d'une Coordinatrice, d'un Psychologue, d'une Éducatrice et d'une Secrétaire.

Quels sont les objectifs du Réseau ?

- Favoriser la synergie des acteurs et la mise en œuvre d'une prise en charge globale, pluri-professionnelle et pluri-institutionnelle (articulation entre le médical, le social, l'éducatif et le juridictionnel et décloisonnement des secteurs d'intervention).
- Veiller à la continuité des suivis et accompagnements, à la cohérence des diverses interventions et à une offre de prestations adaptées au public.
- Améliorer la prévention notamment par le biais de la surveillance des clignotants retenus comme pertinents par les intervenants et précurseurs de situations à suivre.
- Mettre en œuvre des actions de communication et d'information en direction des partenaires du département ainsi que l'organisation de formations communes aux acteurs concernés.

Comment saisir le Réseau ?

La sollicitation du Réseau s'effectue par un professionnel qui accompagne l'adolescent,

en contactant un référent institutionnel du Réseau ou directement le Réseau ADO 66. L'accord des parents (ou du titulaire de l'autorité parentale) devra être obtenu pour finaliser l'inclusion.

Une fiche saisine est à remplir par le référent professionnel et à envoyer au Réseau, puis la situation est exposée en Comité Technique.

Les Rencontres :

ADO 66 réunit ses partenaires :

- en réunion de préparation à l'inclusion
- en Comité Technique tous les mois
- en Comité de Pilotage trois fois par an
- en réunion de réajustement chaque fois que nécessaire
- en groupe de travail visant à produire des outils qui permettront d'optimiser l'accompagnement des adolescents inclus dans le réseau ADO 66